

Stage
Madrigal baroque italien
Claire Lefilliâtre – Stéphane Fuget
20 - 23 août 2024

À qui s'adresse ce stage ?

Ce stage est ouvert, sur dossier de candidature, à 12 chanteurs de tous pupitres (sopranos, mezzos, contre-ténors, ténors et basses), souhaitant approfondir leurs connaissances et leur pratique du madrigal italien.

Prérequis

Pour pouvoir s'inscrire, le postulant doit posséder au moins l'un de ces prérequis :

- être titulaire d'un DEM ou niveau équivalent
- pratique professionnelle du chant ou de la musique
- être enseignant en école de musique ou conservatoire
- avoir déjà suivi ce stage une année précédente
- pouvoir justifier d'une pratique amateur régulière du chant, équivalente aux niveaux précédents

Durée du stage

24 heures, réparties sur 4 jours, du mardi 20 au vendredi 23 août

Objectifs

Sous la conduite de Claire Lefilliâtre et Stéphane Fuget, spécialistes reconnus de la musique du XVIIe siècle, le stage permettra au participant d'apprendre à :

- adapter sa technique vocale au répertoire du madrigal italien (intonation, justesse, phrasé)
- maîtriser les éléments stylistiques du madrigal italien (ornementation, improvisation, diminutions)
- être en capacité de comprendre un texte poétique spécifique (prononciation, éloquence, rhétorique)

Programme

Après avoir abordé pendant trois ans le répertoire de l'air de cour baroque, Claire Lefilliâtre et Stéphane Fuget proposent cette année un travail sur le madrigal italien du début du XVIIe siècle. Le programme sera entièrement consacré aux madrigaux polyphoniques, illustré par la musique de Claudio Monteverdi et ses contemporains.

Les cours auront lieu à 1 par voix et en tutti et seront dispensés par Claire et Stéphane séparément ou ensemble.

Encadrement

Claire Lefilliâtre est reconnue comme l'une des meilleures interprètes de la musique du XVII^e siècle.

Elle collabore avec de nombreux ensembles (Le Poème Harmonique, Les Nouveaux Caractères, Le Holland Baroque Society, La Tempête, Les Épopées, La Fenice...) sur de nombreuses scènes françaises et internationales (Opéra-Comique, Opéra de Rouen, Opéra d'Avignon, Grand Théâtre d'Aix-en-Provence, Bruxelles, Amsterdam, Barcelone, Rome, Cracovie, Moscou, Tokyo, New York, Buenos Aires, Pékin, Shanghai, Delhi, ...).

Sa curiosité l'amène également sur des projets singuliers. Ainsi les spectacles créés pour elle par Benjamin Lazar ; avec Emily Loizeau des concerts de chanson française ; avec Aurélien Bory un spectacle créé pour le festival d'Avignon ; avec l'ensemble Oxalys dans Mahler, Berio, Jongen ; ainsi que l'enregistrement de la musique de films d'Eugène Green (Toutes les Nuits – Le Pont des Arts – Le fils de Joseph).

Stéphane Fuget est diplômé du Conservatoire Royal de La Haye. Il est lauréat du concours international de clavecin de Bruges en 2001. Il a également reçu un premier prix de clavecin et de basse continue du CNSM de Paris.

Il s'est d'abord fait connaître avec un ensemble de musique de chambre baroque et préclassique : L'Entretien des Muses. On a pu l'entendre régulièrement sur les ondes : France Musique, Radio Classique, Deutschland Radio Berlin, etc.

Puis, pendant une dizaine d'années, il s'est consacré à sa carrière internationale de chef de chant dans les plus grandes maisons d'opéra. A la demande d'Anne-Sofie von Otter, il a été appelé par l'Opéra de Francfort en qualité de spécialiste de la musique baroque française sur une production de *Médée* de Charpentier. Parallèlement, il développe sa carrière de chef invité.

Animé du désir de travailler avec de jeunes artistes, il développe au CRR de Paris, une classe de Chef de chant et une classe d'Opéra baroque, uniques en France.

Celles-ci l'amènent à expérimenter sur de nombreuses productions d'opéra sa vision de la déclamation et de l'ornementation dans le répertoire baroque.

Pour exprimer au mieux le fruit de cette expérience et de ces recherches, il décide de créer en 2018 Les Épopées, proposant une vision résolument nouvelle en matière d'interprétation.

Haining Li (accompagnatrice) est née en Chine. Elle a commencé à étudier le piano à l'âge de 4 ans. Après avoir obtenu son diplôme de licence de piano au Conservatoire de Sichuan en Chine, elle est venue se perfectionner en France. Elle a obtenu un D.E.M d'accompagnement et un D.E.M de clavecin au Conservatoire de Versailles, et a été admise en classe de chef de chant baroque au Conservatoire de Paris. Elle travaille comme accompagnatrice pour les classes de chant de l'Ecole Normale de Musique de Paris.

Gabrielle Resche (accompagnatrice) a obtenu sa Licence au Conservatoire de Strasbourg auprès d'Aline Zylberajch (clavecin), Martin Gester (musique de chambre) et Francis Jacob (basse continue et orgue), Gabrielle Resche approfondit sa connaissance des claviers historiques et de leurs répertoires au sein du Conservatoire Royal de La Haye aux Pays-Bas.

Gabrielle s'investit dans l'interprétation de la musique vocale et participe régulièrement à des productions lyriques de premier plan, au clavecin comme au pianoforte.

Depuis 2016, Gabrielle Resche enseigne le clavecin, la basse continue, la musique de chambre et dirige l'orchestre baroque au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Dieppe.

Déroulé du stage

Le stage commencera le mardi 20 août à 10h00 et se terminera par un concert public le vendredi 23 août.

Mardi 20 août

10h : accueil des stagiaires

10h30 - 13h30 : cours Tutti - grand effectif

14h30 - 17h30 : cours Tutti - grand effectif

Mercredi 21 août

10h - 13h : cours Tutti - petits effectifs

14h30 - 17h30 : cours tutti - petits et grands effectifs

Jeudi 22 août

10h - 13h : cours Tutti - petits effectifs

14h30 - 17h30 : cours tutti - petits et grands effectifs

Vendredi 23 août

10h - 13h : répétition pour le concert

15h : générale

17h30 : concert de fin de stage

Au moment de l'inscription, les maîtres de stage évaluent le niveau de chacun selon les critères suivants :

- technique vocale
- maîtrise de l'ornementation et des diminutions
- perception stylistique (éloquence et rhétorique)

Au cours du stage :

- le répertoire des airs polyphoniques sera travaillé en groupe dans une perspective de perception collective

Chaque jour, un bilan sera réalisé individuellement pour fixer de nouveaux objectifs.

Modalités d'inscription et délai d'accès

Pour vous inscrire à ce stage, vous devez être adhérent de l'association Académie Bach, à jour de votre cotisation pour 2024 (15 €).

Les candidatures seront prises en compte à réception des éléments suivants :

- le bulletin de candidature complété disponible sur le site de l'Académie Bach
- vos motivations présentant brièvement votre situation et vos attentes par rapport à ce stage
- un enregistrement vidéo, ou à défaut audio
- votre CV musical

Elles seront ensuite transmises aux maîtres de stage, qui pourront le cas échéant vous demander des éléments complémentaires.

Après validation, nous vous ferons parvenir un dossier d'inscription à nous renvoyer daté et signé, accompagné de votre règlement.

Date limite d'inscription : 12 juillet 2024, dans la limite des places disponibles.

Tarif

- Tarif individuel : 390 €
- Tarif formation professionnelle : 1100€ HT (nous consulter pour plus de détails)

Ce prix comprend : les frais pédagogiques et de dossier, les partitions (par envoi numérique), les boissons et collations mises à disposition pendant le stage, les entrées aux concerts du festival (tarif préférentiel de 10€ pour les stagiaires).

Il ne comprend pas : l'adhésion à l'Académie Bach (obligatoire), les transports, l'hébergement et les repas, l'assurance annulation (en option - 17€).

Modalités de règlement : chèque à l'ordre de l'Académie Bach, chèques-vacances, virement ou carte bancaire.

Possibilité de règlement en deux fois : 50% à l'inscription, le solde au plus tard 15 jours avant le début du stage.

Adhésion et cotisation pour 2024

Les stages proposés par l'Académie Bach sont réservés aux adhérents de l'association. Si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation, nous vous demandons de la régler au moment de votre inscription par chèque séparé (formulaire joint au bulletin d'inscription) ou via le site internet : www.academie-bach.fr.

Annulation et remboursement

Si vous n'avez pas souscrit à l'assurance annulation, les montants remboursés, en dehors de l'adhésion (qui n'est pas remboursable), seront les suivants :

- avant le 30 juin : remboursement de la totalité du prix
- du 1^{er} au 31 juillet : remboursement de la moitié du prix
- à partir du 1^{er} août : aucun remboursement, y compris en cas d'abandon en cours de stage

Assurances

Pour couvrir ce stage, l'Académie Bach souscrit une assurance Responsabilité Civile auprès de la MAIF, 129 boulevard de l'Europe, 76100 Rouen, police n°3157565T.

En option, l'Académie Bach vous propose de souscrire une assurance annulation auprès de la MAIF. Elle permet à l'adhérent de prétendre à un remboursement de son stage ou des sommes non remboursées par l'Académie Bach lors de l'annulation, en cas de décès d'un proche, de maladie médicalement constatée ou de licenciement économique.

Les conditions sont consultables et téléchargeables en cliquant sur le lien suivant : [Assurance annulation](#)

Il vous est conseillé de souscrire une assurance personnelle, en particulier pour les vols, pertes, détériorations des bagages ou objets personnels. En aucun cas, l'Académie Bach ne pourra être tenue responsable des vols ou pertes d'argent, d'effets ou objets personnels et ne pourra se substituer à la responsabilité de l'adhérent.

Accueil des stagiaires

- Date : Mardi 20 août 2024 à 10h00
- Lieu du stage : Conservatoire Camille Saint-Saëns : 63 rue de la Barre - 76200 Dieppe.
- Horaires : 10h-13h / 14h30-17h30
- Concert de fin de stage : vendredi 23 août

Accessibilité

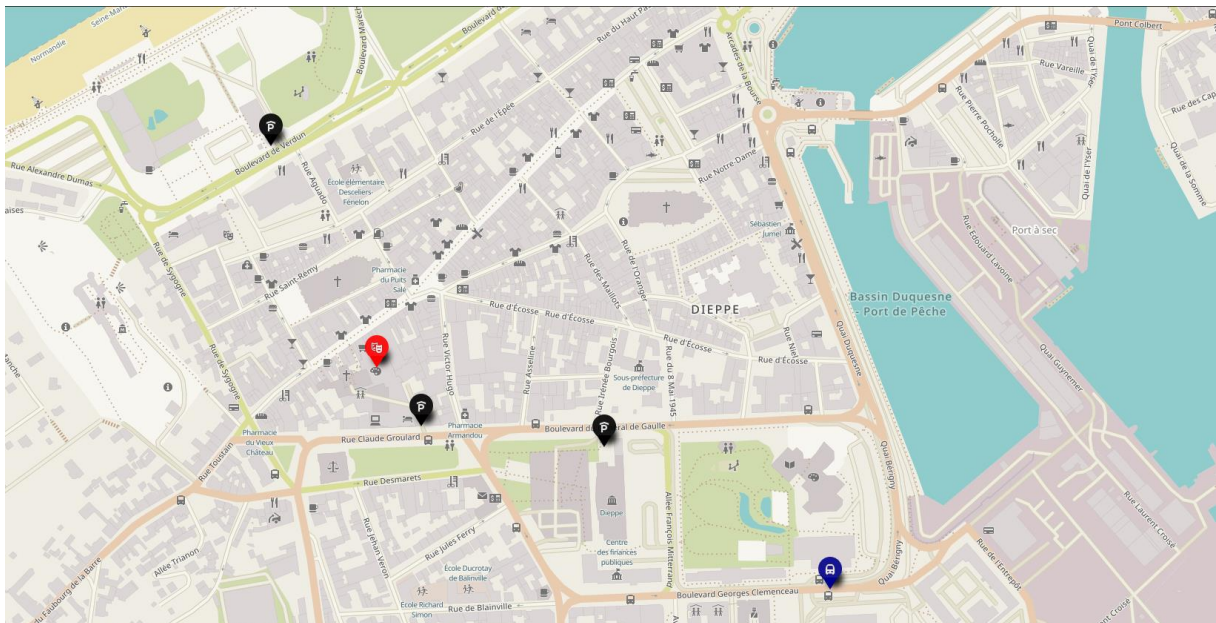
Pour connaître nos conditions d'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter la référente de l'équipe qui s'assurera que les moyens de la prestation de formation soient adaptés aux besoins spécifiques. Vous pouvez la contacter par mail : delphine.guerard-leplay@academie-bach.fr ou par téléphone au 02 35 04 50 50.

Accès et parking

Le conservatoire n'est accessible qu'à pied à partir de la rue de la Barre (rue piétonne) et des différents parkings.

- En voiture : Parking de la Barre/ Parking de l'Hôtel de Ville / Parking de la Plage
- En train : gare SNCF de Dieppe (10 minutes à pied du Conservatoire)

Compte tenu de l'éloignement des différents lieux de concert, merci de nous préciser si vous avez besoin d'être véhiculé pour vous y rendre. Si vous vous déplacez en voiture, merci de nous préciser de combien de places vous disposez pour transporter d'autres stagiaires qui en auraient besoin et organiser un service de covoiturage.



Repas

L'Académie Bach organisera les déjeuners des stagiaires qui le souhaitent. Les dîners seront libres. Les informations, tarifs et bulletins d'inscriptions spécifiques aux déjeuners seront communiqués ultérieurement.

Il existe par ailleurs de nombreux restaurants et commerces à Dieppe.

Hébergements

Une liste d'hébergements est consultable sur le site de l'Office de tourisme de Dieppe-Maritime : <https://www.dieppetourisme.com/sejourner/hebergements/> - 02 32 14 40 60

Si vous souhaitez bénéficier d'un logement au tarif attractif et que vous êtes disposés à partager une chambre avec d'autres stagiaires, l'Académie Bach peut vous mettre en relation avec le [Domaine des Roches](#), situé à Dieppe et obtenir un tarif de groupe au-delà de 10 réservations.

Les concerts du festival

16 août :

Motets baroques allemands, Marine Fribourg (mezzo-soprano) et Marc Meisel (orgue)

19 août :

Les premières Sonates baroques françaises, Ensemble Saint-Honoré
Bach, Lillian Gordis (clavecin)

20 août :

Le luth et sa musique (I), Bor Zuljan
Cantates de Scarlatti, Ensemble Tenta la Fuga
L'amour fou en Italie baroque, Claire Lefilliâtre & Stéphane Fuget

21 août :

Le luth et sa musique (II), Bor Zuljan
Lieder polyphoniques de Schubert, Ensemble Damask et Maude Gratton (piano viennois 1835)
Schubert à 4 mains, Maude Gratton et Rémy Cardinale (piano viennois 1835)

22 août :

Le luth et sa musique (III), Bor Zuljan
Le Chant des Justes, Ensemble Le Concert des Planètes
« Etudes », Chopin, Montgeroult, Alkan, Daniel Isoir (Pleyel 1841)

23 août :

Bach et l'Italie, Maude Gratton (orgue)
Bach, Les six concertos brandebourgeois, Ensemble Café Zimmermann

24 août :

Vivaldi, Nisi Dominus, Le Poème Harmonique

Programmation non contractuelle, susceptible d'être modifiée

Vous bénéficierez du tarif réduit (10 €) pour tous les concerts du festival. Achat des places directement sur notre site internet dès l'ouverture des réservations : www.academie-bach.fr

Votre contact

Académie Bach – Léa Gobled

E-mail : production@academie-bach.fr

Courrier : Académie Bach

1, rue Le Barrois BP 26

76880 Arques la Bataille

Téléphone : 02 35 04 21 03

www.academie-bach.fr

Enregistré sous le numéro 28760639876. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.